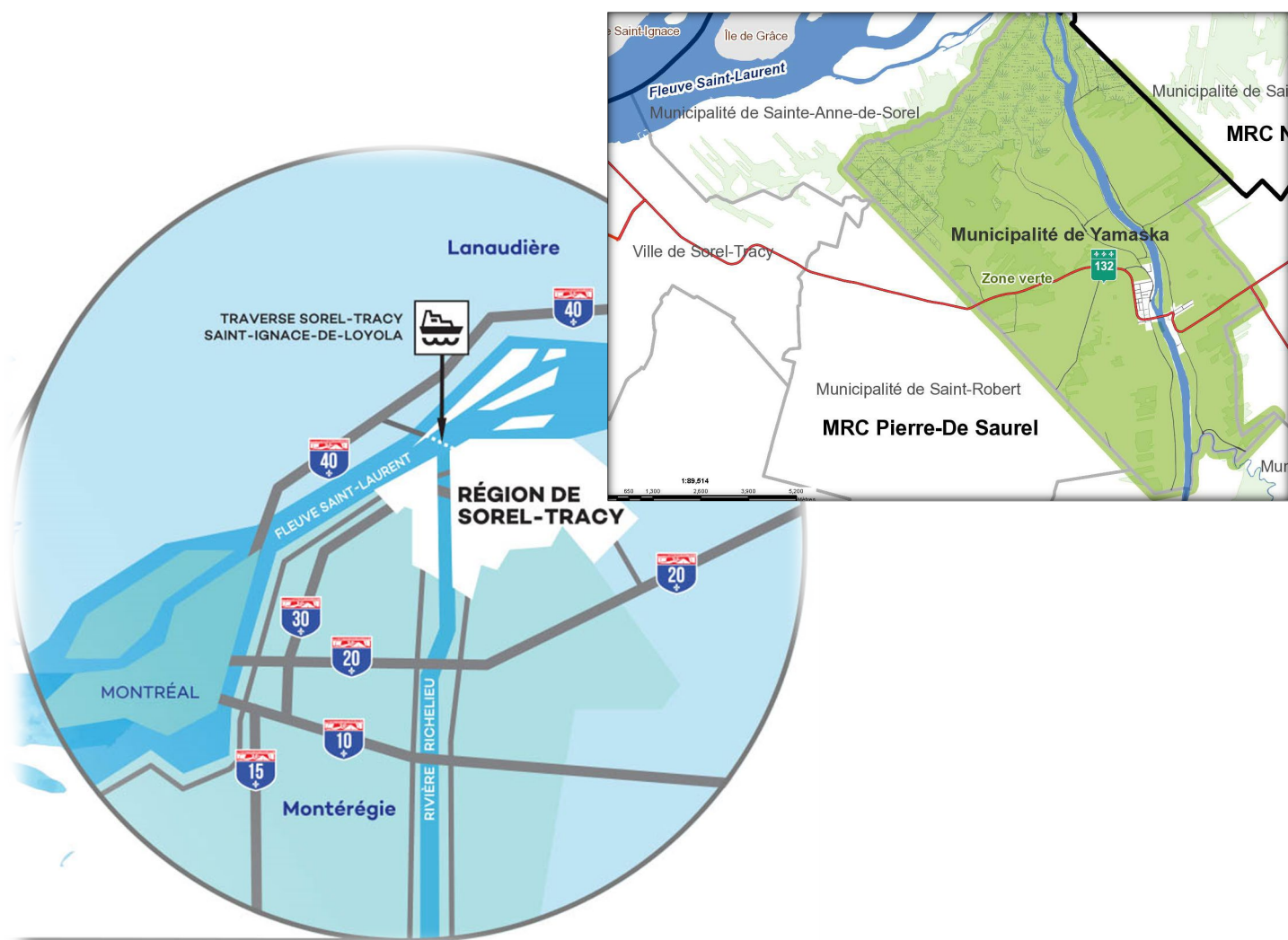


On se mobilise tous ensemble :

Maintenant



**Mémoire dans le cadre de la réflexion sur la
gouvernance du développement économique
de la région de Sorel-Tracy
déposé par la Municipalité de Yamaska
Août 2020**

Table des matières

Présentation de l'organisme	3
Intérêts pour le développement de la région.....	4
Mode de gouvernance du développement économique régional.....	4-5
Identification de forces et faiblesses de la gouvernance actuelle.....	5
Projets structurants afin d'amorcer la relance économique de la région.....	6-7



Présentation de l'organisme

Située dans la région administrative de la Montérégie faisant partie de la MRC Pierre-De-Saurel, la Municipalité de Yamaska se situe le long de la rivière Yamaska, là où il y a des joncs au large, telle est la signification du nom Yamaska. La Municipalité fondée en 1727 compte aujourd'hui 1715 âmes.

Elle est traversée par plusieurs axes routiers : en arrivant par l'autoroute 30 à Sorel-Tracy, les routes 132, 235 et 122 peuvent être empruntées afin de sillonner la région d'une superficie de 76,69 km² et ainsi apercevoir le territoire à vocation agricole couvrant 98,6 % et ses belles maisons d'autrefois.



En traversant le pont construit en 1932 vers le secteur Est, on peut y apercevoir le Calvaire Albert-Mondou érigé par Dominique Charland, navigateur, emprisonné à Trois-Rivières en 1837. Lors de son incarcération, il fait la promesse de construire un monument dans son village natal s'il évite la pendaison. Libéré, il tient sa promesse en 1838.

La présence de la rivière, navigable à partir du fleuve jusqu'au cœur du village, génère une grande activité nautique en été et permet la pêche sur glace en hiver et permet de visiter l'archipel du Lac Saint-Pierre. En longeant la rivière vers le fleuve, vous découvrirez que Yamaska est un lieu de villégiature exceptionnel.

En passant au cœur du village et longeant la rivière Yamaska, nous pouvons apercevoir l'Église et le presbytère de la Paroisse Saint-Michel inauguré en 1840. Un peu plus loin, le parc J.-B-St-Germain aménagé suite au glissement de terrain survenu en novembre 1974. L'endroit par excellence pour y relaxer, admirer la vue sur la rivière Yamaska et savourer un pique-nique en famille!

Peu importe le chemin emprunté, on peut remarquer les 12 éoliennes façonnant le paysage mettant en évidence l'immensité de ces structures.

Le calme et le contact avec la nature caractérisent bien les conditions de vie de notre magnifique municipalité.

Intérêts pour le développement de la région

La réflexion sur la gouvernance du développement économique de la Région de Sorel-Tracy est primordiale pour la Municipalité de Yamaska. C'est ce que ce mémoire va aborder. Nous allons tenter de répondre aux questions que se pose le Député de Richelieu, Monsieur Jean-Bernard Émond.

La Municipalité de Yamaska désire participer à la journée de réflexion du 24 août 2020 pour connaître et échanger sur différentes idées avec tous les partenaires car les enjeux de la relance suite à la pandémie requièrent une importante réflexion et d'actions immédiates de la part de tous les acteurs économiques de la région. Le développement économique est prioritaire pour les régions, il accompagne la qualité de vie des citoyens et des familles.

Mode de gouvernance du développement économique régional

- Le développement économique est tributaire d'autres aspects du développement dans la région.
- On ne peut pas réussir le développement économique si on ne s'occupe pas aussi d'autres aspects du développement d'où l'importance de créer un cadre de vie de qualité dans nos municipalités et dans notre région.
 - Éducation
 - Santé
 - Culture
 - Loisirs
- Il est primordial que la Ville centre et les municipalités rurales travaillent ensemble pour développer une complémentarité urbaine-rurale, avec les organismes, les gens d'affaires en élaborant un plan d'action axé vers l'avenir afin d'attirer des investisseurs qui eux attireront des familles dans notre région.
- Nous proposons le modèle qui a toujours fonctionné le mieux. Le gouvernement actuel reconnaît les MRC comme gouvernement régional, il nous soutient financièrement ainsi en 2020 le support financier a été majoré justement pour renforcer et développer nos régions. Avec la présence d'acteurs qui peuvent concrétiser des orientations, disposer de sommes à investir, soutenir des projets structurants et développer une vision du développement qui mobilise tous les acteurs.
- *Dans un document publié en décembre 2019 et intitulé « Le développement local au Québec », la Fédération québécoise des municipalités indique que « Les services de développement constituent la porte d'entrée pour les entrepreneurs locaux qui désirent démarrer un projet ou trouver réponse à leurs besoins d'accompagnement, et ce, parce qu'ils sont faciles d'accès et proches de leur réalité quotidienne. Leur rôle est donc de maintenir un guichet multiservice et poursuivre les efforts d'arrimage des services et des ressources au profit des entrepreneurs de tous les domaines. » (p. 7)*
- *Le 16 juillet dernier, le premier ministre Legault, en visite à Carleton-sur-Mer a déclaré : « On va relancer un nouveau CLD dans chaque MRC ». Il semble également indiqué que de nouvelles enveloppes pourraient être confiées aux MRC et à leurs CLD pour soutenir le développement local. Cette position du premier ministre nous réjouit.*

- *Développer une région ne peut pas dépendre que de quelques acteurs, c'est l'action concertée qui donne des résultats comme on peut le voir un peu partout au Québec.*
- *Nous ne voulons pas revivre 2015 alors que tout a été remis en question, que le CLD a été affaibli et que le financement du développement local a été coupé de plus de 60%.*
- Nous croyons que le CLD doit revenir à son mandat initial et non pas ce qu'il a subi en 2015 sous la gouvernance libérale, des coupures massives de plus de 50% ont eu lieu dans le développement local :
Un nouveau CLD (nouvelle image) avec un conseil d'administration indépendant formé par des gens d'affaires venant de différent milieu, entouré d'employés compétents, d'un commissaire industriel, commercial et agricole; tous ensemble pour attirer des investisseurs dans la région, et ce pour la création d'emploi, attirer des familles afin d'augmenter la population sur tous les territoires de la MRC.

Identification de forces et faiblesses de la gouvernance actuelle

Principales faiblesses :

Absence de vision commune autant chez les élus que chez les partenaires (organismes de développement, gens d'affaires et autres organismes partenaires) malgré l'adoption d'une planification stratégique régionale en 2017

Autres faiblesses :

- Affaiblissement (2015) du CLD et dispersement des ressources
- Absence de leadership constructif
- Manque de moyens financiers
- Incompréhension de ce qui est nécessaire pour réussir le développement de la région
- Difficultés à identifier des projets structurants dans lesquels investir

Principales forces :

- Potentiel de la région (proximité du fleuve et de la rivière Richelieu, biosphère du Lac-Saint-Pierre, Sorel-Tracy notre ville-centre, industries majeures, ressources agricoles qui représentent 90% du territoire, jeunes entrepreneurs qui favorisent la diversité économique, institutions d'enseignement, proximité de Montréal)

Autres forces :

- Plusieurs expériences positives (dont le Parc Éolien, le plus important projet collectif)
- La piste cyclable asphaltée (rurale et urbaine)

Réflexion sur la gouvernance :

- Une bonne gouvernance permet de réussir à obtenir des résultats en lien avec la vision, elle ne remplace pas la vision du développement qui doit être partagée d'abord.

Projets structurants afin d'amorcer la relance économique de la région

1. Le prolongement vers l'est de l'autoroute 30

Un des projets qui permettraient de désenclaver la région en l'ouvrant vers l'est. Ce serait également utile pour les municipalités de la Rive-Sud de Montréal en désengorgeant l'A-20. Sorel-Tracy et sa région pourraient profiter du transit et d'un nouveau positionnement.

2. Village-relais : La Municipalité de Yamaska pourrait devenir un village-relais (ainsi que d'autres municipalités de la MRC) :

Le concept de Village-relais a germé au début des années 2000, dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action du ministère des Transports du Québec qui avait pour objectif de moderniser le réseau québécois des parcs routiers.



Un Village-relais est une municipalité de moins de 10 000 habitants reconnus par le ministère des Transports (MTQ) qui offre, avec l'aide de ses commerçants, une diversité de services et un lieu d'arrêt agréable et sécuritaire. Les Villages-relais sont situés partout au Québec le long des routes principales nationales ou des routes touristiques. Un accueil chaleureux vous y attend!

C'est aussi un réseau de...

Plus de 40 villes et villages authentifiés par un label de qualité attribué par le gouvernement du Québec, une valeur sûre pour les voyageurs;

Plus de 40 lieux d'arrêt agréables, situés en bordure de route et offrant aux conducteurs des aires de repos sécuritaires;

Plus de 640 commerçants engagés à offrir des services de qualité aux usagers de la route.

Pourquoi les Villages-relais?

Le concept Village-relais a été développé afin de réduire les effets de la fatigue au volant et ainsi améliorer la sécurité des usagers de la route. En plus des services de base qui permettent de faire une pause sécuritaire, les Villages-relais offrent aux voyageurs des

attraits touristiques, culturels et naturels, des aménagements de qualité et un environnement à leur image, donnant ainsi l'option aux visiteurs de prolonger leur séjour.

- 3. Vocation portuaire de la région et son intégration dans la chaîne logistique de la Montérégie (Sorel-Tracy et Saint-Joseph-de-Sorel).**
- 4. Favoriser le développement économique en bordures des axes routiers importants comme la route 132 en assouplissant les règles de la CPTAQ.**

Déposé le 12 août 2020



Diane De Tonnancourt
Mairesse
Municipalité de Yamaska

P.j. : Résolution numéro 2020-07-159